



La mort au fil du temps

*La famille Normand,
un siècle de pratique funéraire*

SUIVI DE

Rites d'autrefois

Note aux lecteurs

Comme les textes de ce document couvrent 100 ans d'histoire et que la mémoire est une faculté qui oublie parfois, il se peut que certaines erreurs se soient malencontreusement glissées quant aux dates et aux événements relatés. Si tel était le cas, nous vous prions d'accepter toutes nos excuses.

Coordination et réalisation

Isabelle Normand, Maison funéraire Laurent Normand
Alain Franck, MRC de Montmagny

Documentation et assistante à la réalisation
Geneviève Simoneau

Recherche et rédaction
Yves Hébert, historien et auteur
Alain Franck, MRC de Montmagny

Collaborateurs
Léopold Côté, historien de Montmagny
Maurice Rousseau, Centre de documentation
de Montmagny
Yves Beaugard, revue Cap-aux-diamants

Conception, réalisation graphique et impression
Impression Rive-Sud

Révision linguistique : Solange Deschênes

ISBN : 2-9807552-0-6

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Ce livre est dédié à papa et grand-papa
Laurent qui nous a transmis l'amour de son
métier et son précieux savoir-faire.

La famille Normand

Extrait d'une prière indienne

**À ceux que j'aime...
et ceux qui m'aiment...**

Quand je ne serai plus là,
relâchez-moi, laissez-moi partir,
j'ai tellement de choses à faire et à voir.

Soyez reconnaissants pour les belles années,
je vous ai transmis l'amour de mon métier,
vous pouvez seulement deviner
le bonheur que vous m'avez apporté en assu-
rant ma continuité.

Nous serons séparés pour quelque temps.
Laissez les souvenirs apaiser votre douleur,
je ne suis pas loin, et la vie continue...
Si vous avez besoin, appelez-moi
et je viendrai, même si vous ne pouvez
me voir ou me toucher, je serai là,
et si vous écoutez votre cœur,
vous éprouverez clairement
la douceur de l'amour que j'apporterai.

Et quand il sera temps pour vous de partir,
je serai là pour vous accueillir.
absent de mon corps, présent avec Dieu.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Préface..... | 7 |
| La famille Normand, un siècle associé à la pratique funéraire..... | 9 |
| Du croque-mort au thanatologue | 25 |
| Les manufactures de cercueils à Montmagny | 32 |
| Les rites funéraires d'autrefois | 33 |
| Des pratiques qui évoluent | 45 |
| La professionnalisation de la mort | 52 |
| Les cartes mortuaires | 55 |
| Les objets reliés aux rituels funéraires, 1880-1940 | 59 |
| Merci à nos partenaires..... | 67 |
| Bibliographie..... | 69 |

Préface

L'arrivée des directeurs de funérailles au début du XX^e siècle représente une nouveauté pour la plupart des Canadiens français. L'image du « croque-mort » ou de l'entrepreneur de pompes funèbres avec son corbillard tiré par des chevaux a certes marqué la mémoire de la population. Derrière cette image, on trouve des hommes qui aident les familles à traverser un moment difficile, en leur offrant des services particuliers. Leur travail entre graduellement dans les habitudes de vie. Certaines entreprises funéraires traversent donc le siècle en s'intégrant à leur communauté. Elles s'adaptent aux nouvelles façons de percevoir et de vivre la mort en offrant des services personnalisés aux familles en deuil. C'est le cas de la Maison funéraire Laurent Normand qui doit ses origines à Joseph-Édouard Normand. Après ses études, J.E. Normand choisit de pratiquer, à Montmagny, le métier d'entrepreneur de pompes funèbres. Avec le début du XX^e siècle, une nouvelle vocation s'affirme donc chez les Normand. Depuis cent ans, la Maison funéraire Laurent Normand n'a cessé d'évoluer au coeur de son milieu. C'est à travers le respect et le besoin de faire plus pour les familles en deuil et l'expérience qui s'est transmise de père en fils que la maison funéraire bénéficie toujours, après plus d'un siècle, de la confiance de la population.

*Le temps passe,
les générations se succèdent
mais l'essentiel demeure...*

Notre professionnalisme
1902-2002

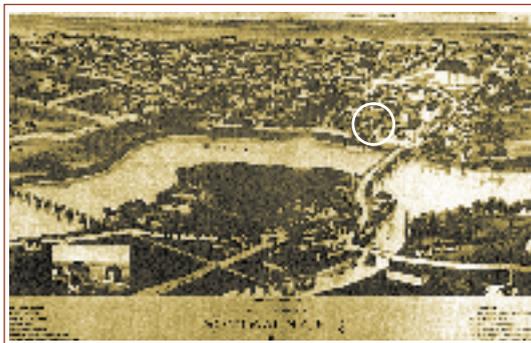
La famille Normand,

un siècle associé à la pratique funéraire



Montmagny en 1902

Au moment où Joseph-Édouard Normand s'établit à Montmagny, cette ville s'affirme comme un véritable pôle institutionnel et industriel sur la Côte-du-Sud. Avec une population d'environ 2 000 habitants, elle constitue le chef-lieu du district judiciaire de Montmagny. Dans le secteur de l'éducation, le Collège des Frères du Sacré-Cœur et le Couvent des Sœurs de la congrégation Notre-Dame connaissent une croissance particulière reliée à une plus grande fréquentation scolaire. Sur le plan municipal, on commence à doter le milieu urbain des meilleures infrastructures pour l'aqueduc et l'électricité.



Vue, à vol d'oiseau, de la ville de Montmagny en 1881. On peut voir la rue du Dépôt où J.-Édouard a commencé et la maison funéraire Laurent Normand. (Société d'histoire de Montmagny, Maurice Rousseau)

L'industrie y est florissante. La famille Price établit une pulperie au pied des chutes de la rivière du Sud, au bassin de Montmagny. Dans ce secteur, la construction navale est omniprésente depuis près d'un demi-siècle. Après celle des Price, c'est l'industrie de poêles d'Amable Bélanger qui est la plus importante. Puis, en 1902, Arthur-Napoléon Normand et six associés fondent la Compagnie manufacturière de Montmagny, une usine de machinerie agricole.

Avec toute cette animation, la ville de Montmagny connaît une prospérité étonnante. En 1902, on y distingue trois quartiers. Autour de l'église, c'est le centre de la ville avec ses rues étroites, ses commerces et plusieurs résidences de notables. De l'autre côté de la rivière du Sud, se trouve un quartier ouvrier. Puis, vers l'ouest, se profile le quartier industriel qui promet d'être l'un des plus dynamiques à l'est de Québec.

En 1902, la paroisse de Saint-Thomas entre dans une période de transition importante. Sous l'impulsion de Victor-Odilon Marois, curé de 1898 à 1920, la vie religieuse connaît un souffle nouveau. À cette époque, les dévotions au scapulaire sont renouvelées et elles visent à protéger les défunts contre les « feux de l'enfer ». Le curé Marois fonde alors la première confrérie de la paroisse dédiée au Scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception. Dans la paroisse, ce curé met également sur pied une douzaine de confréries semblables.

À la même époque, on constate que le cimetière de la fabrique, dont le terrain est aujourd'hui occupé par la polyvalente Louis-Jacques-Casault, est devenu désuet. La terre argileuse se gorge d'eau et le drainage y est presque nul. Les paroissiens demandent alors de trouver un autre endroit pour ensevelir les corps. Avec l'approbation de l'évêque, le curé Marois achète des terres pour aménager un nouveau lieu d'enfouissement. Ouvert en juin 1902 sous le nom de cimetière Saint-Odilon, le nouveau cimetière est situé en périphérie de la ville, à un kilomètre à l'ouest de l'église. Étant donné cette distance, il est nécessaire de recourir à une personne responsable d'un corbillard et le besoin d'offrir des services funéraires aux familles se fait sentir. Remarquons que l'éloignement du cimetière dans les paroisses du Québec s'est fait le plus souvent pour des raisons d'hygiène publique.



Le troisième cimetière de Montmagny était situé sous l'actuelle piscine de la polyvalente Louis-Jacques Casault. (Société d'histoire de Montmagny, Maurice Rousseau)

La découverte d'une vocation : l'entrepreneur de pompes funèbres J.-Édouard Normand (1873-1939)

J.-Édouard Normand aurait entrepris ses activités d'entrepreneur de pompes funèbres en 1902 et probablement après l'ouverture du cimetière Saint-Odilon. Il établit son commerce au 17, rue du Dépôt, aujourd'hui rue de la Gare, sur l'actuel terrain du bureau de poste de la ville. Le 2 juillet 1906, il épouse, à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Béatrice Simoneau, fille de Jovite Simoneau et d'Olympiade Couillard-Dupuis.

Pour subvenir à ses besoins, il combine le travail d'entrepreneur en pompes funèbres et celui de marchand de chaussures. Dans les années 1920, le marchand Joseph-Émile Dubé offre également ses services à la population. Il lègue toutefois l'entreprise funéraire à son fils qui, à 22 ans, l'exploite sous le nom de Charles-Henri Dubé.



Famille de J.-Édouard Normand vers 1914. De gauche à droite, son épouse Béatrice, Pierrette, Robert, Laurent, J.-Édouard, Roseline. (coll. privée Pierre Normand)



Parade de la Saint-Jean dans les années 1920 sur la rue Saint-Jean-Baptiste. On peut voir la maison funéraire d'Émile Dubé qui deviendra par la suite un magasin général. (coll. Société d'histoire de Montmagny, Maurice Rousseau)



Famille J.-Édouard Normand en 1917. De g. à d. Béatrice, Pierrette, J.-Édouard et Roseline. (coll. privée Pierre Normand)

Téléphone No. 3.

J. ED. NORMAND

Entrepreneur de pompes funèbres, — Marchand de chaussures de style, — Aussi réparations de chaussures: vous aurez satisfaction.

17, rue Du Dépôt, Montmagny.

Annonce publicitaire de J.-Édouard Normand —offrant ses services à la population de Montmagny en 1922. (Guide officiel de Montmagny, Yves Hébert)

À ses débuts, J.-Édouard Normand se charge de la direction des funérailles. Son travail consiste à se procurer un cercueil pour le défunt, à préparer la chambre mortuaire, à louer un corbillard, à fournir des chandelles, des vêtements de deuil pour les porteurs et à conduire le cortège jusqu'au cimetière. En 1925, les frais pour ce travail peuvent s'élever à 70 dollars. J.-Édouard pratique le métier d'entrepreneur en pompes funèbres jusque dans les années 1930. En fait, il quittera le domaine pour un poste de geôlier à la prison de Montmagny. Il décède le 17 décembre 1939 et laisse à son fils Laurent le soin de perpétuer l'entreprise qu'il avait créée.

Laurent Normand est né et baptisé à Montmagny le 4 avril 1907. À 11 ans, il travaille déjà aux côtés de son père qui lui transmet une partie de son savoir dans le domaine funéraire. En 1918, lors de la grippe espagnole, il est une aide précieuse pour son père en raison de l'augmentation des décès dans la ville.

| -BUREAU DES FUNÉRAIRES- | |
|---|----------|
| Montmagny, le 18/9/25 | |
| M. Louis Talbot | |
| Mort de M. Talbot | |
| J. ED. NORMAND, | |
| Mortuaire et Enterrement de la Ville de Montmagny | |
| Boulevard de la Justice, MONTMAGNY. | |
| 1. Cercueil | \$ 30.00 |
| Chambre mortuaire | 2.00 |
| Porteurs 5.00 | 5.00 |
| Porteurs robes | 4.00 |
| Porteurs chapeaux | 2.00 |
| Porteurs cravates | 2.00 |
| Porteurs boutons de manchette | 1.00 |
| Porteurs boutons de poitrine | 1.00 |
| Porteurs boutons de manchettes | 1.00 |
| Porteurs boutons de poitrine | 1.00 |
| Porteurs boutons de manchettes | 1.00 |
| Porteurs boutons de poitrine | 1.00 |
| Porteurs boutons de manchettes | 1.00 |
| Total \$ 70.00 | |
| Bonne nuit | |
| J. Ed. Normand | |

Facture des services funéraires de J.-Édouard Normand dant du 18 septembre 1925. (coll. privée Pierre Normand)



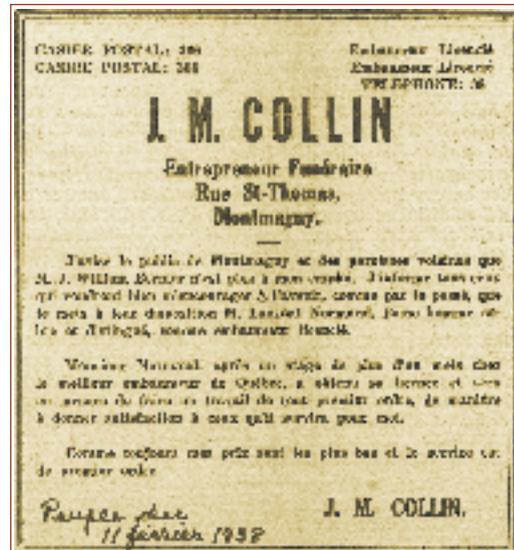
J.-Édouard et Béatrice assis devant le Palais de Justice de Montmagny à la fin des années 1930. (coll. privée Marie-Marthe Proulx)

L'affirmation d'une entreprise *Laurent Normand (1907-1978) et sa famille*

Avant de se consacrer entièrement au métier de directeur de funérailles, Laurent exerce d'autres métiers. Vers 1930, on le retrouve à l'usine des poêles Bélanger, qui connaît à la même époque une expansion remarquable. Par la suite, il travaille comme journalier dans une usine de textile que vient d'ouvrir, Max Binz. Comme directeur funéraire, Laurent Normand fait ses premières armes dans l'entreprise funéraire de Charles-Henri Dubé. En 1937, il décide de poursuivre à Québec une formation de plus d'un mois comme assistant embau-
meur. Il fait probablement son apprentissage au laboratoire d'Arthur Cloutier. Titulaire d'une licence d'embau-
meur, il se joint, en février 1938, à l'entreprise funéraire de J.M. Collin établie à l'ouest de l'hôtel de ville de
Montmagny. Vers 1940, il devient ambulancier pour l'usine d'aluminium Alcan à Arvida. Les nombreux
accidents de travail dans l'usine d'alumine et d'aluminium expliquent sans doute son engagement dans ce métier.
Puis, après quelque temps, il préfère revenir dans sa ville natale.



Messieurs Marcel Casault et Laurent Normand sur le corbillard à chevaux de M. Dubé devant la résidence funéraire Charles-Henri Dubé. (coll. privée Pierre Normand)



Publicité parue dans le journal le Peuple en février 1938 annonçant l'arrivée de Laurent Normand au sein de l'équipe de J.M. Collin. (coll. privée Pierre Normand)

En 1942, trois ans après le décès de son père, Laurent Normand offre ses services comme entrepreneur de pompes funèbres à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud. Il s'installe chez ses beaux-parents et pratique les embaumements dans les résidences. Il exploite également un poulailler pour subvenir à ses besoins. En 1946, il ouvre une épicerie. À l'arrière de la maison, il installe un petit laboratoire pour l'embaumement.



Famille de Laurent Normand en 1955 dans la cour du magasin général à Saint-Pierre. De g. à d. Laurent, son épouse Marie-Marthe, Claude, Jacques, Denise, Michel et Pierre. (coll. privée Pierre Normand)



Magasin général de Laurent Normand et Marie-Marthe Proulx au village de Saint-Pierre au début des années 1950. (coll. privée Pierre Normand)

Le 24 janvier 1942, il épouse, à Saint-Pierre, Marie-Marthe Proulx, fille de Louis et de Corinne Blais. Le couple aura beaucoup à faire. Laurent s'occupe de l'entreprise funéraire qui dessert les municipalités de Saint-Pierre, Saint-François, Berthier-en-Bas et Montmagny, tandis que Marie-Marthe veille au bon fonctionnement du magasin général. Avec les années, Laurent Normand étend son territoire de travail. Il se dote d'un corbillard automobile qui lui permet notamment de répondre aux besoins des familles de Saint-Paul-de-Montminy, de Sainte-Apolline et de Notre-Dame-du-Rosaire. L'hiver, le « snowmobile » lui permet d'offrir un service adéquat entre l'Hôtel-Dieu de Montmagny et les résidents des paroisses voisines.



Laurent Normand et son épouse Marie-Marthe lors d'une journée à la cabane à sucre au printemps 1934. (coll. privée Marie-Marthe Proulx)

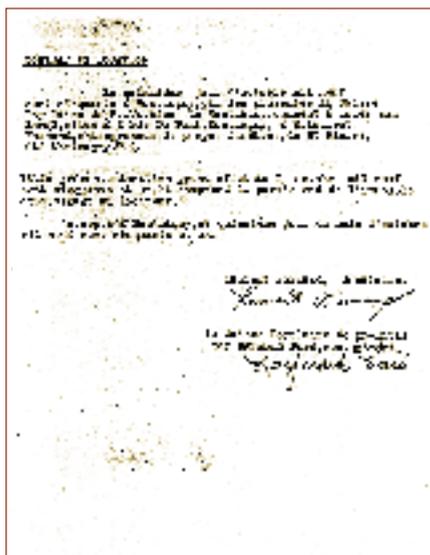
Le début des années 1950 est une période de changements marquants pour les Magnymontois. Peu de temps après l'incendie de leur belle église en 1948 et devant l'augmentation importante de la population, on crée une nouvelle paroisse sous le vocable de Saint-Mathieu. Puis une caisse populaire Desjardins est mise sur pied en avril, empruntant le nom de cette nouvelle entité religieuse. Cette année-là, en octobre, la famille Normand accroît le rayonnement de son entreprise en ouvrant une nouvelle succursale à Montmagny. Elle loue alors des locaux dans l'édifice de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Mathieu. Avec les années, Laurent Normand améliore les services de son entreprise et il se dote en 1953 d'un combiné «corbillard-ambulance» de type Météor-Cadillac.



Premier corbillard automobile de fabrication Prévost Car. Cette compagnie n'en fit construire que deux exemplaires. (coll. privée Pierre Normand)



Corbillard-Cadillac datant de 1953. (coll. privée Pierre Normand)



Contrat de location entre Laurent Normand et la Caisse populaire Saint-Mathieu en 1950. (coll. privée Pierre Normand)

En 1958, il déménage ses bureaux en raison de l'agrandissement de la Caisse populaire Saint-Mathieu. L'entreprise occupe temporairement des locaux dans la maison familiale des Minville, sur la rue Saint-Jean-Baptiste. Peu de temps après, les Normand vendent leur magasin général de Saint-Pierre et achètent à Montmagny une belle grande maison, située aujourd'hui au 116, avenue Sainte-Julie et datant selon toute évidence de la fin du XVIII^e siècle. Après avoir procédé à certaines transformations, ils y installent un salon funéraire. Le 18 décembre 1959, Laurent Normand inaugure officiellement son salon funéraire par la bénédiction des locaux qui comprennent un grand vestibule, deux salles d'attente et deux salons. À l'étage, il choisit d'y installer sa résidence.



Maison funéraire Laurent Normand lors de l'achat en 1959. (coll. privée Pierre Normand)



Maison Laurent Normand située sur la rue Saint-Louis, 40 ans plus tard. (coll. privée Pierre Normand)



Entrée principale de la maison funéraire Laurent Normand située sur la rue Saint-Louis à Montmagny dans les années 1960. (coll. privée Pierre Normand)



Salon (fumeur) de la maison funéraire située sur la rue Saint-Louis dans les années 1960. (coll. privée Pierre Normand)



Salle d'exposition de la maison funéraire située sur la rue Saint-Louis dans les années 1960. (coll. privée Pierre Normand)

O
U
V
E
R
T
U
R
E

LE 20 DECEMBRE
 ...
SALON FUNERAIRE
LAURENT NORMAND

55, rue St-Louis — 384 645 01 20 90 1 — Montmagny

BENEDICTION et VISITE, de 2 h. p.m. à 5 h. p.m.

M. Laurent Normand a l'honneur de vous inviter à la bénédiction et à la visite de son salon funéraire, situé au 55, rue St-Louis à Montmagny, le dimanche 20 décembre 1959.

■ Ce grand service... ■ Des tables
 à 100, rue St-Louis, Montmagny

MONTMAGNY (SAINT-LOUIS) — 384 645 01 20 90 1

Service funéraire... 28 rue St-Louis, Montmagny

Publicité annonçant l'ouverture officielle de l'actuel salon funéraire sur la rue Saint-Louis. Journal Le courrier, 18 décembre 1959. (coll. Société d'histoire de Montmagny, Maurice Rousseau)

Un bâtiment d'intérêt historique

- Pierre Boisseau, important marchand de Québec, est le propriétaire de cette maison. De 1842 à 1847, il la loue au dernier seigneur de la lignée des Couillard de Lespinay, Antoine-Gaspard Couillard.
- Le juge William Power (1800-1860) a été propriétaire de la maison vers 1857-1860. Il s'agit du premier juge du district judiciaire de Montmagny créé en 1857.
- Le juge Joseph-Noël Bossé (1807-1881) a habité cette maison vers 1870, sans doute au moment où il devenait juge pour le district judiciaire de Montmagny.
- Léandre Fréchette a été propriétaire de la maison jusqu'au 19 juillet 1880.
- Le docteur Joseph-Benjamin Blouin fait l'acquisition du bâtiment le 8 mai 1882. Il décède le 27 février 1923.
- Madame Georgina Bernier devient propriétaire de la maison après le décès de son époux (docteur Joseph-Benjamin Blouin). Le 14 mars 1927, elle vend la propriété à Joseph-Bonaventure Moreau, un entrepreneur de pompes funèbres de La Pocatière.
- Bonaventure Moreau vend la propriété le 25 janvier 1929 à Charles A. R. Desjardins, un important manufacturier de machinerie agricole de Saint-André de Kamouraska qui fait des affaires à Montmagny.
- Madame Georgina Bernier la reprend le 24 novembre 1932. Il s'agit d'une résiliation de propriété effectuée par Charles A. R. Desjardins.
- Le chirurgien-dentiste de Québec Wilfrid J. Leahy acquiert la propriété de Georgina Bernier, le 27 février 1937.
- Le réparateur de bicyclettes Albert Blais en fait l'acquisition le 31 juillet 1943.
- Laurent Normand achète cette maison en 1958 pour y établir un salon funéraire.

La Maison Laurent Normand, une entreprise intégrée à son milieu

Laurent initie ses enfants, Pierre, Michel, Claude, Denise et Jacques, aux activités de l'entreprise funéraire. C'est au début des années 1960 que Pierre désire devenir embaumeur professionnel. Il s'inscrit à l'Institut des embaumeurs de la province de Québec et reçoit son diplôme en 1963. En plus de cette formation, il reçoit un diplôme de secourisme de l'Association ambulancière Saint-Jean. Il travaille aux côtés de son père durant plusieurs années en compagnie de son frère Jacques, dans des conditions parfois difficiles. En effet, jusqu'au début des années 1970, il fallait traverser en canot à glace l'hiver à l'île aux Grues pour aider les familles et préparer les dépouilles. Ce travail était fort exigeant puisque l'avion ne se posait pas toujours à l'île durant la saison hivernale et ne disposait pas, de toute manière, de l'espace suffisant au transport de tout le matériel requis pour le travail de l'embaumeur.



La famille Laurent Normand en décembre 2001. De g. à d., Claude, Michel, Jacques, Denise, Marie-Marthe et Pierre. (coll. privée Pierre Normand)



Salon funéraire de Saint-François situé au 1, 1^{re} Rue Ouest. (coll. privée Pierre Normand)

Souhaitant donner une expansion à son entreprise, Laurent ouvre une succursale en 1965 à Saint-François. Quatre ans plus tard, il y construit un salon funéraire. Afin d'offrir un meilleur service, il engage huit à dix personnes à temps partiel. En 1976, il transmet à son fils Pierre la direction de l'entreprise. Laurent Normand décède le 27 novembre 1978 à l'âge de 71 ans. Après plus de soixante années consacrées au domaine funéraire, il lègue tout un savoir-faire à ses enfants.



Monsieur Laurent Normand en mai 1973. (coll. privée Pierre Normand)

Sous l'impulsion de Pierre, la Maison funéraire Laurent Normand connaît une expansion importante. En 1978, il fait construire un nouveau salon, rue Saint-Ignace, dans la paroisse Saint-Mathieu. Il s'adapte aux nouvelles tendances liées à la crémation que l'on rencontre davantage dans les années 1980. Ainsi, en 1981, il fait ériger un columbarium extérieur à proximité du cimetière Saint-Odilon de Montmagny. Destiné à conserver les urnes funéraires et cinéraires, ce columbarium constitue une première dans la région.



Salon funéraire Normand situé dans la paroisse de Saint-Mathieu, sur la rue Saint-Ignace à Montmagny. (coll. privée Pierre Normand)



Columbarium érigé par la Maison funéraire Laurent Normand en 1982 et cédé à la Corporation du cimetière de Montmagny à la fin des années 1990.

Comme son père Laurent, Pierre veut transmettre ses connaissances et son savoir-faire à ses enfants. Ainsi, son fils Jean obtient un diplôme en techniques de thanatologie en 1985 et est également ambulancier diplômé en 1986. Josée seconde sa mère Cécile Coulombe dans la gestion de l'entreprise à partir de 1987. Brigitte, la conjointe de Jean, se joint à l'équipe administrative en 1999. Isabelle, la cadette de la famille, apporte sa collaboration régulièrement au développement et à la promotion de l'entreprise. Afin de répondre aux besoins des gens en ce qui concerne la crémation, la famille Normand met au point en 1999 deux nouveaux produits liés aux urnes funéraires, le Reposium que l'on retrouve dans les salons funéraires et le Porte-urne qui permet le transport de l'urne dans les lieux publics.



Publicité annonçant l'arrivée de Jean Normand au sein de l'équipe à titre de thanatopracteur licencié. (coll. privée Pierre Normand)



Le Reposium est un meuble où l'on dépose l'urne funéraire lors de l'exposition au salon. (coll. privée Pierre Normand)



On installe le porte-urne derrière la voiture afin d'y déposer l'urne funéraire pour le transport à l'église et au cimetière. (coll. privée Pierre Normand)

Nés au sein de cette entreprise familiale qui compte maintenant quatre générations, les enfants Jean, Josée, Isabelle et Brigitte, la conjointe de Jean, poursuivent aujourd'hui la tradition de la famille en compagnie de Pierre. C'est le sentiment de respect, le besoin de faire plus pour les familles en deuil et l'expérience des aînés qui font en sorte que la maison funéraire bénéficie toujours, après plus d'un siècle, de la confiance de la population.

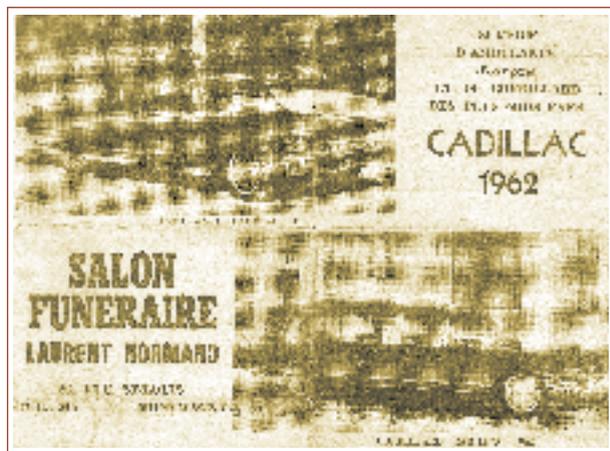


Famille Normand. Debout : Samuel, Brigitte, Jean, Pierre et Isabelle. Devant : Jérôme, Marie-Marthe et Josée.

En plus de desservir la région comme directeurs funéraires, l'entreprise Laurent Normand se dote d'un service ambulancier à la fine pointe de la technologie. En 1968, Laurent Normand acquiert une ambulance de type Cadillac. Puis, dans les années 1970, il modernise ce service en achetant deux nouveaux véhicules conçus selon les normes gouvernementales en matière d'équipements de secours. De couleur beige et rouge et signées au nom de la maison Laurent Normand, ces ambulances comprennent deux civières, un réanimateur, un appareil à succion, un stéthoscope et un ensemble de gouttières gonflables qui permettent d'immobiliser une partie du corps lorsqu'il y a fracture. En 1974, ce service unique dans la région compte sur une équipe de cinq ambulanciers diplômés en respiration cardiorespiratoire et disponible sept jours sur sept et 24 heures sur 24. En 1977, toutefois, Laurent Normand abandonne ce service pour le vendre à Jacques Ruel et Jacques Aubé.



Corbillard pouvant aussi servir d'ambulance dans les années 1960. (coll. privée Pierre Normand)



Publicité annonçant le service d'ambulance et les services funéraires offerts par la Maison Laurent Normand. (coll. privée Pierre Normand)

Du croque-mort

au thanatologue



L'expression «croque-mort» est très ancienne. On l'utilise en France au XVIII^e siècle pour désigner la personne qui transporte les dépouilles au cimetière. Dans la littérature québécoise du XIX^e siècle, elle est rarement utilisée. Bien que l'embaumement soit séculaire et présent dans plusieurs civilisations, il ne semble pas avoir été pratiqué au Québec avant 1898.

Au Québec, il semble que les premiers entrepreneurs de pompes funèbres apparaissent dans la première moitié du XIX^e siècle. Leur savoir-faire provient sans doute de l'Angleterre, puisque là-bas ils sont chargés de fournir les vêtements de cérémonies, dont les crêpes, les gants et les cordons de chapeaux au clergé, aux officiants et aux choristes. Au Canada, ceux-ci aident les familles à préparer le défunt et ils louent un corbillard pour le cortège funèbre. À Québec, en 1845, Germain Lépine fonde une entreprise pionnière dans le domaine funéraire, connue aujourd'hui sous le nom de Lépine-Cloutier. En se procurant des corbillards de différents styles, les Lépine répondent aux besoins diversifiés des familles de toutes classes sociales.

L'embaumement est une technique de conservation du corps qui tarde à être adoptée au Québec. Cette pratique connaît une mode en Europe au XVIII^e siècle, mais disparaît, sans doute pour des raisons religieuses, au siècle suivant. Cette technique refait toutefois surface aux États-Unis lors de la guerre de Sécession entre 1861 et 1865. Durant ce conflit, on raconte que le docteur Thomas Holmes embauma environ 4 000 soldats. Aux États-Unis, le métier d'embaumeur licencié semble naître avec le XX^e siècle, en Californie.

La Première Guerre mondiale et la grippe espagnole ne sont pas étrangères à l'adoption de la technique de l'embaumement pratiquée dans les années suivantes. On connaît depuis un certain temps cette technique puisqu'on la mentionne dans le *Traité élémentaire de matière médicale* publié en 1890 par les Sœurs de la Charité de l'Asile de la Providence de Montréal. Le premier, semble-t-il à Québec, est exécuté par Adélar Lépine en 1898, sur le corps du premier cardinal canadien, Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau. On raconte aussi qu'il existait au Québec des embaumeurs itinérants qui offraient leurs services aux entrepreneurs de pompes funèbres.

Avec les années, l'expression directeur de funérailles est de plus en plus utilisée pour désigner les entrepreneurs de pompes funèbres. Ces derniers ont cherché à se faire reconnaître dans un Québec fort sécularisé. Dans les années 1920, on les désigne de plus en plus sous le nom d'embaumeurs car certains entrepreneurs adoptent cette pratique. On les voit graduellement dans les régions rurales et ceux-ci pratiquent l'embaumement dans les maisons. En 1920, on trouve un embaumeur à Jonquière. En 1926, certains d'entre eux créent une association provinciale connue sous le nom de «Directeurs de funérailles de Québec».

1870

Pour LE GROUPE ET SES DÉPENDANCES. SUYE²

INSTRUCTIONS A SUIVRE AUSSTÔT QU'UN CAS EST CONSTATÉ.

DÉCLARATION — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

ART. IV. — AUCUNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

TANT QU'EXISTE LA MALADIE — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

DEFINITION — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

Après la guérison de la race de la paroisse, il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

LORSQUE LE MALADIE MEURT — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

Après la guérison de la race de la paroisse, il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

TOUTE INFRACTION — Il est à la fois nécessaire et digne de satisfaction d'affirmer de la part des habitants de la paroisse qu'ils sont tous d'accord, LORSQU'IL EXISTE UNE ÉPIDÉMIE DÉCLARÉE, de mettre tout à fait fin à tout genre de rassemblement public, d'arrêter tout usage public de la rue, de fermer les écoles, d'empêcher tout usage public de tout lieu public, d'arrêter tout usage public de tout lieu public.

Par ordre du

CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Ce peut être imprimé et distribué par le conseil d'hygiène de la province de Québec, au Québec, le 10 août 1870.

*Tout dans les minutes de l'Assemblée
de Montigny le 10 août 1870*

Un des premiers laboratoires d'embaumement est mis sur pied en 1928, à Québec, par Arthur Cloutier. À la même époque à Lévis, l'entrepreneur de pompes funèbres Charles Moisan offre le même service. Celui-ci ouvre son entreprise en 1893, peu de temps après l'ouverture de l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'entreprise de Moisan est acquise par Jos. P. Thibault dans les années 1930. Elle offre un service particulier aux familles et à au moins un entrepreneur de pompes funèbres de la Côte-du-Sud. En effet, à une époque où de nombreux malades provenant de Montmagny décèdent à l'Hôtel-Dieu de Lévis, il est courant de faire embaumer les défunts par Jos. P. Thibault. Dès que la dépouille est préparée, celui-ci la place à bord du train, dans un cercueil, en direction de Montmagny.

Dans les années 1930, l'entrepreneur de pompes funèbres a donc la possibilité de devenir embaumeur. Mais cette pratique ne fait pas l'unanimité dans le clergé. Pour exercer cette technique, les curés de certaines paroisses, comme à Saint-Denis-de-Kamouraska, exigent que l'embaumeur soit marié. En 1935, l'embaumement est soumis à des règles précises par le gouvernement du Québec. Selon une modification de la Loi sur les inhumations et les exhumations, l'entrepreneur de pompes funèbres est alors obligé d'obtenir une copie du certificat de décès avant d'embaumer un corps.

Devant l'augmentation des demandes pour les produits d'embaumement, certaines manufactures de cercueils décident d'étendre leur marché. C'est le cas de la manufacture de Léopold Girard et de Hector Godin, située à Trois-Rivières et connue sous le nom de Girard et Godin. Cette industrie offre une gamme exceptionnelle de produits pour l'entrepreneur de pompes funèbres et l'embaumeur.



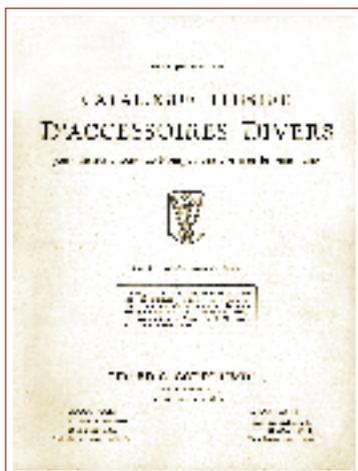
Laboratoire de thanatopraxie à l'époque de Laurent Normand au début des années 1970. (coll. privée Pierre Normand)



Toujours à la fine pointe de la technologie, Pierre Normand dote son laboratoire d'un système de ventilation unique. (coll. privée Pierre Normand)

Dans les années 1940 et 1950, on assiste à l'ouverture d'un grand nombre de salons funéraires. Dès lors, le besoin de faire reconnaître la profession et de mieux former les directeurs funéraires se fait sentir. En 1957, l'association des directeurs de funérailles de Québec fait place à la Corporation des directeurs de funérailles et embaumeurs de la province de Québec. Elle compte alors 473 membres. Deux années plus tard, sous l'impulsion de la Corporation, on met sur pied le premier collège des embaumeurs de la province de Québec. Les cours sont offerts à la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal. Depuis 1963, l'Église catholique reconnaît la crémation comme mode de sépulture. Mais c'est à la suite de la Révolution tranquille, au milieu des années 1970 que l'incinération prend de plus en plus d'ampleur en Amérique du Nord. Les crématoriums font leur apparition et ce n'est qu'au milieu des années 1980 que l'Église accepte de consacrer le même décorum aux funérailles en présence des cendres qu'à celles en présence d'un corps. Avant cette date, le directeur de funérailles devait entrer à l'église avec un voile sur l'urne. Lors de l'office religieux, l'urne était déposée sur un banc, à l'avant de l'église, afin de lui accorder le moins d'importance possible. En 1965, la Corporation des directeurs de funérailles et des embaumeurs se donne un premier code déontologique qui permet une meilleure reconnaissance de cette profession. De nombreux directeurs funéraires doivent alors adapter leurs services en fonction des nouvelles tendances et de ce code d'éthique.

Avec la reconnaissance officielle de l'Institut des embaumeurs et avec l'évolution de cette profession, l'image de l'entrepreneur de pompes funèbres se transforme. Ainsi, à partir de 1972, la Corporation des directeurs de funérailles et des embaumeurs de la province de Québec fait place à la Corporation des thanatologues du Québec.

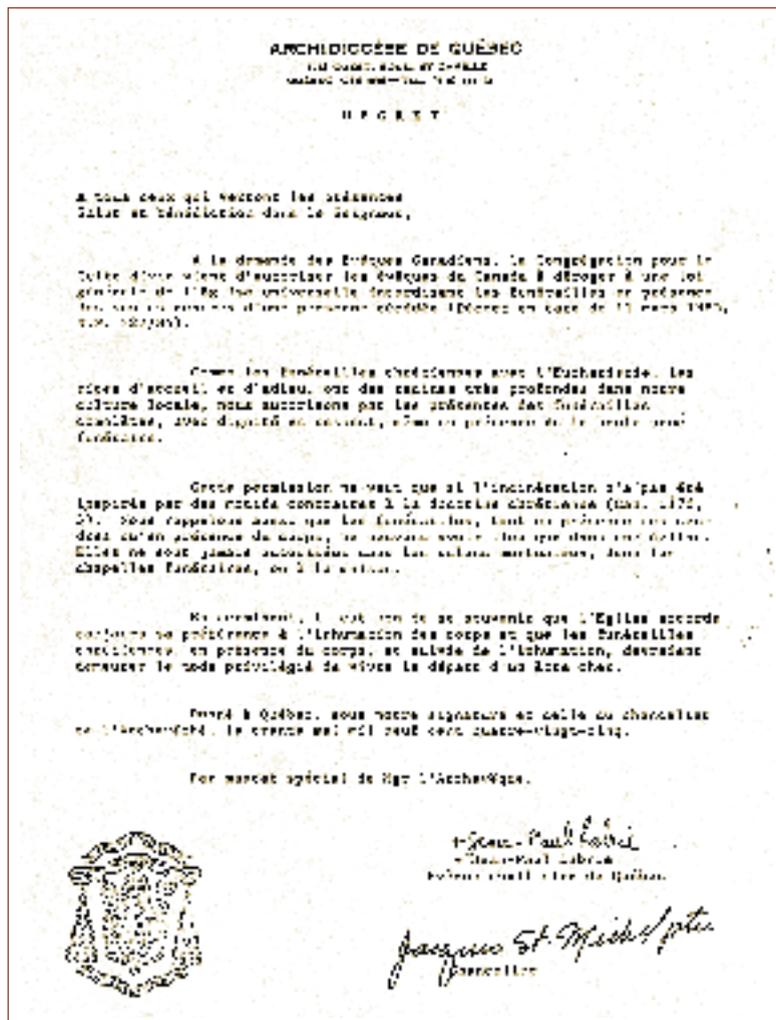


Catalogue de Girard et Godin, grossiste d'articles funéraires, édition de 1936. (coll. privée Pierre Normand)



Pierre Normand devant l'Institut des embaumeurs du Québec en 1961. (coll. privée Pierre Normand)

Le mot «thanatologue», forgé à partir des mots grecs tanatos et logia, fait son apparition. Ayant étudié les aspects biologiques et sociologiques de la mort, le thanatologue développe une approche globale en tenant compte de la sensibilité des parents ou des proches du défunt. Le thanatopracteur, lui, développe et applique des méthodes pour l'embaumement et la conservation de la dépouille pour l'exposition.



Lettre officielle émise par l'Archidiocèse de Québec autorisant les prêtres à célébrer des funérailles complètes en présence des cendres. (coll. privée Pierre Normand)

L'industrie du cercueil a un peu plus d'un siècle. Au Québec, elle naît dans un contexte où la mortalité est très élevée, particulièrement dans les grandes villes. En 1914, le Québec compte sept manufactures de cercueils et le nombre s'accroît avec les années pour atteindre 24 en 1958. Puis le nombre chute à 12 en 1978. En 2000, on a estimé à une quinzaine le nombre de fabricants de fournitures funéraires au Québec.

À Montmagny, l'un des premiers à fabriquer des cercueils est Jean-Baptiste Normand. Celui-ci ouvre d'abord une menuiserie qui devient bientôt une manufacture de cercueils. En 1920, son entreprise est acquise par un groupe d'hommes d'affaires de Montmagny. Ces derniers demandent à Albert Normand d'améliorer son industrie et de la développer dans les anciens bâtiments de la Compagnie Thibault limitée, une ancienne fabrique de portes et châssis qui était située rue Saint-Louis. En janvier 1925, un incendie cause des dommages considérables à l'industrie. Cela n'empêche pas la compagnie de poursuivre ses activités. Dans les années 1930, on n'hésite pas à vanter les caskets ou cercueils fabriqués à Montmagny. En 1948, cette usine est toutefois acquise par Henri Boulet, un industriel de Montmagny. Connue sous le nom des Cercueils Montmagny, l'entreprise fabrique 25 modèles en bois d'épinette, en chêne, en noyer et en acajou. Son marché s'étend de Terre-Neuve à Vancouver et, en 1951, une soixantaine d'employés y travaillent. Cette année-là, Henri Boulet fait déménager son usine dans le quartier industriel. Celle-ci sera exploitée jusqu'en 1957.



Un ouvrier s'affairant à la finition d'un cercueil dans l'usine Cercueils Montmagny. (Société d'histoire de Montmagny)



Les employés devant la manufacture Cercueils Montmagny en 1933. (coll. privée Steve Coulombe)

Les rites funéraires
d'autrefois



Si, de nos jours, la mort se fait plutôt discrète au cœur de nos villes, il ne faudrait pas croire qu'il en fut toujours ainsi. La mort était naguère omniprésente et elle occupait une place importante dans les pensées de chacun. À l'époque de la Nouvelle-France, par exemple, la présence de la mort était non seulement très marquée, mais elle était de surcroît soulignée par le discours des clercs et par diverses pratiques religieuses destinées à influencer le comportement quotidien du chrétien. L'Église affirmait que la meilleure prévention contre le péché est de penser souvent à nos fins dernières, puisqu'on enseignait que nous ne pécherons point tant que nous ferons réflexion à ce qui nous arrivera à la fin de notre vie et du monde. À l'image de leur évêque, les curés de paroisse n'hésitaient pas à décrire à leurs ouailles les beautés du ciel, et plus encore les terreurs de l'enfer, pour les inciter à la conversion. Du côté des communautés religieuses, la pensée de la mort n'était pas moins vive. Elle pouvait être entretenue par la vénération des reliques, des saints et martyrs, ou encore par des tableaux et objets suggérant la fuite du temps, les illusions du monde, la précarité de l'existence et la fin inévitable de tout être humain. La conscience de la fragilité de l'être gagnait en acuité à l'occasion des épidémies qui frappaient périodiquement la colonie.

D'une façon générale, on réservait une place importante au culte des morts à l'époque. Chaque année, le jour des morts, le 2 novembre, permettait au chrétien d'exprimer d'une façon son attachement au souvenir des disparus. On récitait le rosaire en famille ou à l'église et on assistait à un service solennel pour les défunts de la paroisse. Venait ensuite la criée des âmes, au cours de laquelle on vendait aux enchères les biens, fruits, légumes, animaux, etc., donnés par les familles. L'argent ainsi recueilli était remis au curé et servait à payer des messes pour les morts.

Toutes les civilisations se sont donné des rituels funéraires. Ceux-ci varient à travers les âges et selon les cultures. Faire leur histoire, c'est montrer l'image que l'on se fait de la mort et de la société dans laquelle on vit. Au Québec, ces rituels se sont graduellement transformés. Le temps qu'on leur accorde correspond à une période de transition, mais aussi à un moment qui renforce les liens entre les membres de la famille. Dans ce contexte, les directeurs funéraires ont dû s'adapter aux nouvelles tendances. L'ensemble des rituels présentés ici correspond en gros à la période de 1880 à 1940 environ. On les retrouve notamment sur la Côte-du-Sud et dans d'autres régions du Québec, comme la Beauce et Charlevoix.

La préparation à la mort

Au Québec, les anciens semblaient avoir une idée bien précise des étapes à suivre avant et après le décès d'une personne. Des témoignages montrent que les croyances religieuses officielles côtoient les croyances populaires. Voyant venir ses derniers jours, une personne malade se donne par testament à l'un de ses fils. Puis, elle doit montrer sa foi en se confessant à un prêtre. L'absolution et l'aspersion du malade avec de l'eau bénite précèdent le dernier sacrement de la foi catholique, l'extrême-onction.

Constater le décès d'une personne est une tâche qui a toujours été difficile. Dans plusieurs paroisses, on vérifie l'absence du souffle sur la paroi d'un miroir. Dès que l'on constate la mort d'une personne, il faut alerter le curé qui s'empresse de faire sonner le glas. Lors du décès d'une femme, on fait sonner deux coups sur chaque cloche que l'on répète à trois reprises. Puis c'est le glas général. Dans le cas d'un homme, on donne trois coups sur chaque cloche. Cette séquence est répétée également trois fois avec le glas général à la fin.

La veillée du défunt

Dans la région de Montmagny, comme dans le Québec, le silence est de rigueur dans la résidence du défunt. Si l'on parle, c'est à voix basse et il est coutume de parler du « défunt Louis », par exemple, au lieu de nommer la personne par son nom. On arrête alors l'horloge de la maison pour indiquer l'heure du décès. Puis les instruments de musique sont interdits durant une période d'au moins six mois. La danse et le chant sont évidemment proscrits pour une durée d'un an environ. La radio est aussi éteinte, mais seulement durant l'exposition du défunt.

Jusqu'à la fin des années 1940, le défunt est exposé chez lui, dans le salon ou la pièce centrale de la maison. Dans la région de Montmagny, bien qu'il existe des salons funéraires, certaines familles choisissent encore ce rituel jusqu'au début des années 1970. Dans la chambre mortuaire, les membres de la famille procèdent à la toilette du défunt, aidés par un voisin, une personne de la paroisse ou l'entrepreneur de pompes funèbres. On place parfois des pièces de monnaie sur les paupières du défunt et une serviette sous le menton pour lui tenir la bouche fermée. Pour l'exposition qui dure jusqu'à trois jours, le défunt porte ses plus beaux habits. Mais il n'a pas de souliers, seulement des pantoufles, car une croyance veut que les souliers fassent trop de bruits au paradis. Dans le cas d'une femme, on lui fait porter une coiffure. La dépouille est le plus souvent placée sur « les planches », tenues par un chevalet et parfois sur un lit ou un divan. Dans certaines paroisses de Bellechasse, on expose le corps dans le sens des poutres du plafond.

Dans ses mains jointes, le défunt tient un chapelet. Autour de son cou, un scapulaire aide l'âme à se protéger des flammes de l'enfer et lui assure la protection de la Vierge Marie. Dans certaines régions du Québec, on emprunte une vieille croyance française en plaçant près du défunt un petit plat d'eau. La tradition veut que l'âme, après avoir quitté le corps, se lave avant de se présenter devant Dieu. Parfois, un suaire¹ recouvre son visage car, dit-on, il ne faut pas voir une personne décédée en entrant dans la chambre mortuaire, mais seulement un peu plus tard.

1. Linceul blanc.

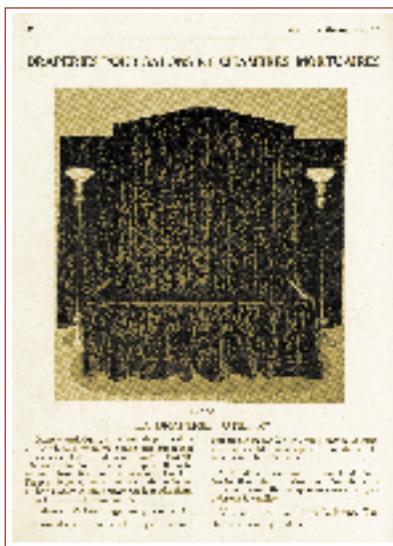
Pour informer de la présence d'une mortalité dans la paroisse, on suspend un crêpe noir² à la porte de la maison. Dans la région de Montmagny, si le défunt est un jeune adulte, le crêpe est noir avec un ruban blanc. Dans le cas du décès d'un enfant, il est blanc. À Saint-Philémon, dans Bellechasse, une tige de rameau béni au printemps est placée sur la porte.

Quand le visiteur arrive à la maison du défunt, il aperçoit des draperies blanches pendues le long de la bordure de la galerie et sur les bras de l'escalier. De telles draperies, noires ou blanches, se trouvent également dans la chambre mortuaire. À la porte de la maison, il peut voir une couronne de fleurs violettes ou blanches attachée par un ruban noir et blanc et surmontée d'un faire-part.

En entrant dans la chambre mortuaire, le visiteur enlève son chapeau. Puis il récite un chapelet et des invocations. En prenant la branche de sapin qui repose sur une petite table, il l'imbibe d'eau bénite et asperge le défunt. En marchant sur un petit tapis, il se rend vers un prie-Dieu et s'agenouille un instant. Des plantes et des fleurs ainsi que des photographies de la personne aimée sont rassemblées autour de la dépouille. Sur une table, on voit un



Crêpe que l'on accrochait à la porte de la maison pour indiquer aux gens qu'il y avait une personne décédée. (Catalogue Girard & Godin, coll. privée Pierre Normand)



Draperie utilisée autrefois par les directeurs de funérailles lors de l'exposition à domicile dans les années 1930. (Catalogue Girard & Godin, coll. privée Pierre Normand)

2. Tissu de soie ou de laine fine qu'on accroche à la porte centrale de la maison lors d'un décès. Pour un adulte, il est noir. Pour un enfant, il est blanc.

petit autel mortuaire, utilisé lors du sacrement de l'extrême-onction. Parfois un reliquaire familial, sous une cloche de verre, rappelle des souvenirs de la personne décédée. Pendant que les visiteurs entrent dans la maison du défunt, la veuve et ses filles, habillées en noir, préparent à manger pour ceux et celles qui viennent de loin.

Au début du siècle, le corps du défunt est exposé durant une période qui peut aller jusqu'à trois jours. Les membres de la famille veillent le corps toute la nuit et ils se relayaient pour rencontrer les visiteurs qui parfois « veillaient le corps pendant deux jours sans même avoir défait les lacets de leurs bottines ». On dit de ces visiteurs qu'ils démontraient une marque de grande estime pour le défunt. Dans la région de Montmagny, on récite trois chapelets toutes les heures. À minuit, les femmes servent un petit repas pour la parenté.

Les veillées mortuaires font partie de la petite histoire du Québec et il n'est pas rare qu'elles se terminent tard dans la nuit. À la vérité, le clergé désapprouve ce genre de soirée qui se prolonge et qui ressemble parfois à une fête où la consommation d'alcool est exagérée. Pour contrer l'abus d'alcool notamment lors de ces veillées, le clergé se lance, au début du XX^e siècle, dans une véritable croisade de tempérance. Dans presque toutes les paroisses de la région, on voit naître des sociétés de tempérance.

Le cortège funèbre

Le jour de l'office religieux, on récite de nombreuses prières et des invocations. Puis on procède à l'aspersion finale du défunt. Le corps est ensuite placé dans un cercueil dont le couvercle est vissé. Dans certaines régions du Québec, certains y glissent des lettres, des demandes de guérison et même des objets personnels. Au début de notre histoire, la tradition veut que les morts gagnent leur dernière demeure sur les épaules des porteurs. Jusqu'aux environs de 1830, il était d'usage de recourir à des paroissiens pour qu'ils transportent le cercueil sur leurs épaules, de l'église au cimetière. C'est là une pratique respectueuse qui, si elle s'avère commode pour les citadins, devient une dure épreuve physique pour les gens des régions rurales qui doivent parfois parcourir une bonne distance avant d'atteindre le temple paroissial. La solution à ces difficultés de transport sera facilement trouvée. Les premiers véhicules funéraires sont les mêmes qui servent aux travaux de la ferme. Temporairement détournés de leur destination initiale, carrioles, sleighs ou traînes ont parfois à remplir cette triste tâche. Mais l'Église condamne cette pratique qu'elle juge irrespectueuse. À la longue, l'Église en viendra toutefois à reconnaître les difficultés liées à la distance. On souligne que l'éloignement entraîne beaucoup d'indécence, qu'on ne peut, dans un si long trajet, obtenir le silence que demande une cérémonie religieuse. Que les chemins glissants occasionnent souvent des chutes, et avec elles des risques et des dangers. Outre les inconvenances religieuses, il y avait en hiver des risques pour la santé des porteurs qui arrivaient ruisselants de sueur à l'église qu'on ne chauffait pas alors et à l'intérieur de laquelle ils assistaient au service comme dans une glacière.

Le Corbillard

Par des temps de brouillard, de vent froid et de pluie,
Quand l'azur a vêtu comme un manteau de suie
Fête des anges noires! Dans l'après-midi, tard,
Comme il est douloureux de voir le corbillard,
Trainé par des chevaux funèbres, en automne,
S'en aller cahotant au chemin monotone,
Là-bas vers quelque gris cimetière perdu,
Qui lui-même, comme un grand mort git étendu!
L'on salue, et l'on est pensif au son des cloches,
Élégiquement dénonçant les approches
D'un après-midi tel aux rêves du trépas.

Alors nous croyons voir, ralentissant le pas,
À travers des jardins rouillés de feuilles mortes,
Pendant que le vent tord des crépes à nos portes,
Sortir de nos maisons, comme des cœurs en deuil,
Notre propre cadavre enclos dans le cercueil.



Émile Nelligan

Mais, assez curieusement et malgré ses réticences, c'est l'Église qui, par l'intermédiaire des fabriques paroissiales, fera l'acquisition des premiers corbillards au Québec. Remisé à proximité de l'église, le corbillard ou chariot des morts était à la disposition des fidèles en retour d'une somme nominale. Contrairement à ce qui se passait dans les campagnes, la gestion des pompes funèbres et celle, en particulier, des corbillards ne tardèrent pas, dans les villes, à se retrouver entre les mains d'entrepreneurs spécialisés. Ces corbillards étaient de couleur blanche, symbole de pureté, pour les enfants tandis que ceux des adultes étaient peints en noir. De quelque catégorie qu'il fût, le corbillard s'ouvrait par derrière et, en règle générale, ses côtés étaient vitrés. Le véhicule était toujours surmonté d'un croix, mais pour le reste son ornementation sculptée présentait beaucoup de variété.

Le corbillard à chevaux apparaît donc dans le paysage du Québec. Il aurait probablement des origines anglo-américaines. La première mention au Québec de l'utilisation d'un corbillard hippomobile pourrait remonter en 1805 à Saint-Augustin-de-Desmaures. La première utilisation d'une voiture à cheval à Montmagny remonte à 1822, lors du décès de Jean-Baptiste-Louis Casault. À Québec, en 1855, Germain Lépine introduit des corbillards blancs tirés par des chevaux blancs pour les funérailles des enfants.

Ce mode de transport entre dans les rituels vers la fin du XIX^e siècle et la demande se fait de plus en plus grande. Pour y répondre, certains fabricants se spécialisent dans la construction de corbillards. Entre 1880 et 1940, c'est sans doute à Victoriaville que l'on en construit le plus au Québec. Cette ville est d'ailleurs reconnue pour avoir développé des manufactures de cercueils et d'objets funéraires. En 1913, un corbillard peu coûteux jusqu'à 400 \$. Dans les années 1930, on commence à utiliser les premiers corbillards automobiles. Le cortège menant au cimetière n'est plus le même. Les calèches à chevaux sont vite remplacées par des automobiles.



Corbillard à chevaux servant aux obsèques à l'île aux Grues jusqu'en dans les années 1970. (coll. MRC de Montmagny)



Cortège funéraire avec un corbillard à chevaux. Funérailles du maître de poste M. Michael Cahill, 14 mai 1892, Jersey Mills. (coll. Patrimoine Beauceron)

Avant 1930, le cortège funèbre se présente selon un ordre bien précis. Portant haut-de-forme et redingote, l'entrepreneur de pompes funèbres marche à côté du porteur de la croix de tempérance drapée d'un crêpe noir. Les porteurs, qui sont de la parenté, tiennent dans leurs mains des cordons de poêles et précèdent le corbillard hippomobile, un corbillard tiré par un ou plusieurs chevaux. La famille affligée par le deuil marche derrière le corbillard. Les hommes précèdent les femmes. Les membres d'une ou de plusieurs confréries ou associations religieuses participent également au cortège. La longueur du défilé donnait la mesure de l'importance du défunt et de la considération dont jouissait la famille. Les funérailles reflétaient évidemment le statut social du défunt. Selon l'importance du défunt, ce corbillard était tiré par deux, quatre ou six chevaux noirs. Un historien de Montmagny, Léopold Côté, rappelle qu'il fallait enlever son chapeau et faire une prière pour le défunt lorsque le cortège menant à l'église passait devant soi.

Le service religieux

À l'église, on pose le cercueil sur un catafalque³ situé dans la nef, entouré de quatre cierges. Durant plusieurs décennies, les obsèques se distinguent en fonction du statut du défunt. On demande à une personne de la paroisse de cacher les fenêtres avec des draperies, de même que les statues et les autels. La couleur des draperies varie en fonction du statut social du défunt. Pour un service de première classe, les draperies sont violettes et une partie de l'église est éclairée par des lumières violettes et blanches. Devant l'autel principal, trois prêtres célèbrent la messe solennelle et à chaque autel latéral un prêtre célèbre une messe basse. Vers 1930, il peut en coûter cent



Cortège funèbre d'un membre de l'ambulance Saint-Jean dirigé par Laurent Normand vers le milieu des années 1950. (coll. privée Pierre Normand)

3. Une fois transporté à l'église, le cercueil est déposé dans la nef sur une estrade décorée en noir appelée catafalque et placée en face de la balustrade. Dans l'église, le catafalque est flanqué de quelques cierges.

dollars pour de telles obsèques. Pour cinquante dollars, le temple est peu illuminé et la messe solennelle est chantée par un seul prêtre.

Le cortège funèbre au cimetière

Après l'office religieux, le cortège funèbre prend place et se rend au cimetière. Son importance et sa durée varient avec le temps et en fonction du statut social du défunt. Au début du Régime français, les Canadiens préfèrent la simplicité et l'humilité dans ce rituel. À cette époque, une minorité de gens demandent par testament des « pompes baroques », un cérémonial particulier emprunté à la France où il faut un certain nombre de cierges et de personnes pauvres à l'intérieur du cortège. Les aumônes recueillies plus tard seront distribuées à ces pauvres.

Rendu au cimetière, le cortège s'arrête et le prêtre bénit la fosse devant la famille du défunt. Dans certaines paroisses, un petit chœur se place à proximité de la tombe. Dès que le cercueil est rendu dans la fosse, chacun des membres lance un peu de terre sur la tombe. Dans certaines paroisses, à la demande d'un membre de la famille, on raconte que l'entrepreneur de pompes funèbres se place sur le cercueil, dans la tombe, pour y enlever le crucifix ou une poignée. L'objet sert probablement de souvenir pour un ou des membres de la famille. Tout cimetière devait être béni afin que les défunts puissent reposer en paix dans une terre consacrée. Fait à noter, chaque cimetière avait normalement une section non consacrée réservée aux enfants morts sans baptême, aux inconnus et aux suicidés. À l'entrée du cimetière, il était courant d'ériger une statue représentant l'ange du Jugement dernier qui sonnait la trompette de la résurrection des morts. Souvent, elle était gardée par des petits hiboux impassibles. Ces oiseaux de nuit soulignaient d'une façon saisissante la frontière entre le monde des vivants et le domaine des morts.

Dans le cimetière de Montmagny, on trouvait six grandes statues représentant les évangélistes, le Sacré-Cœur et saint Joseph, sculptures qui provenaient de l'ancienne façade de l'église paroissiale. Bien qu'il n'a pas été conçu pour le cimetière, le saint Joseph était particulièrement approprié pour l'endroit. De fait, les fabriques élevèrent parfois des monuments au patron de la bonne mort. Il était encore plus courant d'ériger un calvaire (monument) dans l'aire des sépultures. Pour le chrétien, la croix ou le calvaire (monument) du cimetière est à la fois le signe de la mort et celui de l'espérance. C'est d'ailleurs par la croix qu'au XV^e siècle on commença à désigner, en Europe, les



À l'entrée du cimetière, il était courant d'ériger une statue représentant l'ange du jugement dernier sonnait la trompette de la résurrection des morts. Souvent, elle était gardée par de petits hiboux impassibles. Ces oiseaux de nuit soulignent, de façon saisissante, la frontière entre le monde des vivants et celui des morts.

sépultures, individuelles ou groupées. En plantant ne fût-ce qu'une simple croix de bois, la famille du disparu cherchait en quelque sorte à immortaliser son passage et à rappeler sa mémoire. Aux XIX^e et XX^e siècles, ce culte du souvenir s'est manifesté aussi bien par les cartes mortuaires et les albums de famille que par des deuils prolongés ou par l'acquisition d'un lot destiné à la sépulture des membres d'une même famille. C'est le même sentiment qui est à l'origine du culte moderne des tombeaux et des cimetières.

Pour illustrer cette fidélité nouvelle au souvenir des défunts, nous aurons recours aux monuments funéraires façonnés en bois et en pierre. Tout comme le corbillard qui transporte le défunt vers sa dernière demeure, le monument funéraire sera le miroir fidèle du statut de celui que l'on met en terre. De fait, le pauvre se contentera généralement de peu, tandis que le bien-nanti cherchera à manifester sa richesse et ses privilèges par-delà les frontières de la mort. En ce sens, le monde des morts n'est qu'une transposition du monde des vivants : de la modeste croix en bois au somptueux mausolée, il y a les croix en fer ou en pierre, les stèles en pin, en calcaire ou en fonte, les socles, piliers et colonnes en granit ou en marbre, les obélisques et les pyramides en pierre de taille, les reliefs historiés et les rondes-bosses de bois plombé en pierre ou en bronze.

Mais, par-delà l'apparence de leurs monuments respectifs, le pauvre et le riche partagent les mêmes sentiments que résumant bien les inscriptions placées sur les monuments funéraires. À l'instar de tous les chrétiens conscients de la fragilité de l'existence, les tempérants devaient prêter une oreille attentive lorsque le curé de leur paroisse commentait en chaire l'épisode de l'évangile de saint Jean relatant la résurrection de Lazare. Sans doute nourrissaient-ils alors le ferme espoir qu'au jour du Jugement dernier ils pourraient, à leur tour, répondre à l'appel du Christ et vaincre la mort à jamais.

Le deuil

Une année après l'enterrement du défunt, un service anniversaire est célébré à la mémoire du défunt. Durant les années 1930, le service anniversaire est très semblable aux obsèques. Pour cet office religieux, on utilise les décorations usuelles et un cercueil factice (faux cercueil) recouvert d'un drap mortuaire. Lorsque le service est terminé, on porte le deuil encore un certain temps avant de marquer une coupure définitive avec la personne aimée. Généralement, le deuil dure deux ans et la première année est appelée le «grand deuil».



Reconstitution d'une femme en deuil au début du siècle. (coll. Musée de la Civilisation)

Après le décès de son époux, la veuve s'habille en noir. Son chapeau est fait de crêpe noir. Ses bijoux sont aussi noirs. Durant une période de 12 à 18 mois, la veuve porte une « pleureuse », un voile épais couvrant le visage. Les six derniers mois du deuil, elle peut se vêtir d'une robe blanche, violacée ou grise. Au XIX^e siècle, raconte le sociologue Horace Miner, les femmes plus âgées pouvaient porter le deuil toute leur vie. Elles se vêtaient alors d'une robe noire et d'un long voile noir par-dessus leurs chapeaux. Mais, avec les années, ce voile a été raccourci pour atteindre les épaules vers 1910.

Durant le deuil de leurs épouses, les veufs portent un manteau à queue en feutre noir, une cravate noire, une chemise noire et blanche, un chapeau haut-de-forme, des gants gris et des chaussettes noires. Les moins fortunés portent un brassard de crêpe noir et sur leur chapeau un losange de crêpe noir. Jusqu'aux années 1930, les enfants portent un brassard noir sur une manche de leurs chemises. Le deuil est une période qui force les veufs et les veuves à se retrancher un certain temps de la société. Les veuves particulièrement vivent une période de restriction. Parfois, même si le chagrin s'est dissipé, elles doivent porter les vêtements de deuil pour montrer leur respect envers le défunt.

Les salons funéraires

L'idée de constituer des salons funéraires est ancienne. En fait, pour écarter le cortège funèbre et certains inconvénients, on désigne déjà sous le Régime français une maison ou même une pièce dans un couvent pour exposer la dépouille. Ce n'est qu'à partir des années 1940 que le salon funéraire, tel qu'on le connaît aujourd'hui, fait son apparition. Avec leur création, les longues veillées s'estompent graduellement pour faire place à un rituel plus sobre, mais tout aussi significatif, pour les familles en deuil.

Dans les salons, le temps d'exposition de la dépouille varie avec les décennies. Durant les années 1950, on ouvre le salon de 11 h du matin à 23 h. Avec les années, cette période est écourtée et elle peut être aujourd'hui de deux ou trois heures seulement. La salle d'exposition est remarquable pour sa sobriété et par un aménagement qui est suggéré aux familles par le directeur de funérailles. En l'absence de salons funéraires, on a recours à d'autres solutions. En juin 1967, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Rosaire met à la disposition de la municipalité deux classes pour l'aménagement d'un salon funéraire, au sous-sol de l'école numéro 1. Au Québec, les salons sont aménagés pour répondre à des normes précises et aux besoins des familles en deuil. On y développe des services personnalisés et dans certains cas des scénarios de rituels personnalisés en l'absence du prêtre.



Papier à lettre utilisé lors d'un décès par la veuve ou la famille afin de prévenir la parenté qui demeurait à l'extérieur de la région qu'il y avait un décès. (coll. Musée de la Civilisation)



Bijoux que la veuve portait lors des funérailles. (coll. Musée de la Civilisation)

Des pratiques
qui évoluent



Quand la mort est là, la réponse universelle consiste à mettre en place des rites instaurés pour le mort et ceux qui le pleurent. Il s'agit de ritualiser la rupture et le déséquilibre qu'apporte cette mort pour la rendre un peu plus supportable, contenir le désarroi et rétablir l'ordre. La fonction de ce rite de passage sert symboliquement au défunt en lui rendant un hommage qui lui est dû. On le prépare à son nouveau destin.

D'autre part, le rituel est destiné aux vivants, comme un palliatif de la peur, pour l'aider à faire le passage, pour prévenir l'angoisse, en négociant par l'entremise du symbole le non-sens de la mort. Le rite a aussi une fonction communautaire dans le partage des émotions et de mobilisation de la communauté.

De nos jours, lorsque la mort survient, nous avons souvent pour tout bagage que les rituels hérités de notre passé religieux. Un rituel considéré désuet, jugé sévèrement, associé facilement aux aspects commerciaux qui l'entourent. Et pourtant, on sent le besoin de faire quelque chose pour celui qui vient de nous quitter et aussi pour soi.

Notre société ne sait pas alors ce qu'il faut faire, ni la signification de ce qu'elle fait. Elle écourte la durée des rituels funéraires et les réduit à leur plus simple expression, rend l'événement plus intime et privé qu'autrefois et même parfois elle ne fait rien.

La préparation

Empreints d'une sollicitude envers le mort, ces rites sont aussi instaurés pour ménager les proches affligés. Ils procèdent ainsi du désir d'atténuer le traumatisme de la perte de l'être cher et le traumatisme de la vision du mort par ailleurs nécessaire pour admettre la rupture. Les principaux gestes de ces rites sont autour de la toilette et de la préparation du corps, ainsi que sa présentation à tous, famille, amis et membres de la communauté.

La toilette mortuaire est un geste de purification, de tendresse et de respect. Il s'agit de rendre un dernier hommage à l'être cher, de prolonger la relation avec lui. Le but est donc de conférer au mort les apparences de la dignité et de le purifier pour préparer sa renaissance. Il importe que le défunt se présente à son nouveau destin dans les meilleures conditions possibles.

La préparation du corps, dont l'embaumement dans plusieurs sociétés, servirait à conserver et à honorer le mort, mais surtout à maintenir quelque temps les apparences de la vie, pour protéger le vivant. Le mort ainsi préparé offre une image sereine et apaisée ; cela nous rassure sur le sort du défunt et sur l'éventualité de notre propre mort. La présentation, dont l'exposition chez nous traditionnellement, est une occasion de lui témoigner de l'affection et du respect. Un dernier contact, une dernière parole ou étreinte nous permet de garder encore l'être cher auprès de nous et de retarder la séparation. De plus, c'est le moment de lui donner ce qu'il faudra pour son nouveau destin. Les offrandes sont le geste peut-être le plus symbolique.

Les rites d'aujourd'hui

Dans la société occidentale, la toilette funéraire n'a plus sa symbolique de purification de l'âme par l'intermédiaire du corps et de la préparation pour l'au-delà. C'est devenu un acte technique, une procédure hygiénique confiée à des professionnels. La thanatopraxie prépare le mort avant son exposition. Cette restauration du mort, toujours présenté serein et calme, contribue à entreprendre le deuil plus facilement. On trouve qu'il semble avoir bien réussi son passage dans un autre état.

L'exposition du corps et les visites se perpétuent encore aujourd'hui, mais il y a tendance à vouloir écourter, voire à éviter cette partie du rituel funéraire. L'exposition se fait exclusivement dans les salons d'entreprises funéraires et pour des périodes de moins en moins longues. On assiste par ailleurs de plus en plus à une exposition du cercueil fermé ou alors il n'y a que l'urne cinéraire (de crémation) ou une photographie. Il y a une certaine tendance à ne pas exposer le corps ou l'urne et ainsi à éviter le salon funéraire et les visites de condoléances. On se souvient si facilement et de façon négative des trois jours d'exposition encore en vigueur il y a quelques années et même des veillées au corps d'autrefois, qui duraient des jours et des nuits.

Aujourd'hui, ces rites sont même limités à des condoléances offertes une heure avant les funérailles, au salon funéraire ou à l'église.

La non-exposition du corps, qui est à l'opposé de la réponse universelle qui consiste à voir son mort, nuit à l'entrée en deuil, étape nécessaire du rituel. Certains soulignent que les visites des amis, des proches lors de l'exposition sont sources de sollicitude et de réconfort et qu'elles seraient bénéfiques aux endeuillés. Parce que l'Occident a peur d'exhiber ses émotions et de communiquer sa douleur aux autres, on évite l'expression des condoléances, ou alors on se contente de quelques secondes pour signer un registre.

La séparation

Les funérailles incluant la cérémonie et la disposition du corps consacrent la séparation du mort et des vivants. L'inhumation et la crémation sont toujours les deux modes les plus courants de disposition du corps. Les funérailles ont lieu parfois directement après la mort, souvent quelques jours plus tard. Les funérailles se déroulent encore, mais on observe une tendance vers une plus grande intimité qu'autrefois. Il n'y a plus de grand cortège funèbre auquel la communauté participe. Seuls les proches et les amis se déplacent pour accompagner le défunt à son dernier repos, mais ce rituel aussi ne se fait plus systématiquement.

L'inhumation est encore très présente, mais la crémation est de plus en plus fréquente. Alors que la crémation est appuyée ailleurs par une conception et une croyance religieuse, nous y avons recours pour d'autres raisons qui n'ont guère de symbolique. Ainsi, pour certains, c'est une question financière, pour d'autres c'est l'image en décomposition en terre qui est insupportable. L'idée de pouvoir conserver chez soi, ou dans un environnement immédiat, les restes de l'être cher amène certains à choisir la crémation. Il y a aussi les raisons écologiques, les cendres sont biodégradables et occupent en terre un espace moins grand qu'un cercueil.

La crémation, permise depuis 1963 par l'Église catholique qui a alors reconnu ce mode de disposition des défunts, a entraîné des changements dans la coutume des funérailles. Selon les désirs des familles ou du défunt lui-même, la crémation peut se faire après l'exposition et la cérémonie des funérailles, mais aussi avant. Parfois même, il y a crémation et, s'il y a cérémonie, elle est faite en présence ou non des cendres.



Intérieur du Mausolée situé devant le cimetière de Montmagny. De chaque côté, on peut voir les niches servant à y déposer les urnes funéraires. (Coll. Corporation du cimetière de Montmagny)

Généralement, l'incinération dure de deux à trois heures à une température de 1800° F à 2000° F. Les unités de crémation ne sont conçues que pour accueillir un seul contenant à la fois, soit un cercueil ou un contenant d'incinération.

La disposition du corps dicte en partie le choix du lieu du repos, mais au Québec les choix sont multiples. L'inhumation au cimetière est courante mais, on évite désormais de descendre le cercueil en fosse, moment jugé peut-être trop bouleversant. Désormais, il est possible de laisser le défunt dans un mausolée qui est un bâtiment chauffé offrant divers espaces nommés enfeus capables de recevoir un ou deux cercueils à la fois.

La crémation, quant à elle, a donné naissance à des pratiques diversifiées. S'il est possible d'enterrer au cimetière ou ailleurs les cendres placées dans une urne ou encore de les disperser, on semble préférer les déposer dans un columbarium qui offre des espaces appelés niches. Il s'agit d'un édifice réservé à cette fin ou alors d'une portion de mur aménagée à l'extérieur dans un cimetière ou un jardin commémoratif ou à même un mur intérieur du salon funéraire.

Le repas funéraire fait partie du rituel de plusieurs groupes. Il est partagé entre les membres de la famille et de la communauté et il est vu comme nécessaire pour revitaliser ceux qui restent. Une sorte de manière de se dire, avant de se quitter, que l'ordre peut se rétablir, que la vie se poursuit malgré la peine et qu'elle continue, bien qu'elle soit changée. Aujourd'hui, le repas funéraire est encore pratique courante, mais on n'en connaît peu la symbolique et ainsi cet élément du rituel est parfois perçu comme inutile, fastidieux et sans raison d'être.

Les funérailles personnalisées

Les marches funèbres et solennelles ont perdu leur monopole. Les Beatles, le western et même le heavy metal ont maintenant trouvé leur place en plein cœur des funérailles. De plus en plus d'entreprises funéraires offrent la possibilité de personnaliser la cérémonie des funérailles dans le but de refléter la vie de la personne décédée afin de mieux lui rendre hommage. Ainsi, les directeurs de salons funéraires proposent maintenant aux familles de mettre sur pied une exposition de photographies montrant la personne décédée à différentes étapes de sa vie ou de placer un objet qui était cher au défunt près du cercueil ou même à l'intérieur.

Ces pratiques risquent de devenir de plus en plus populaires pour répondre aux besoins particuliers des gens. Ces désirs sont souvent pensés longtemps d'avance par la personne elle-même, de son vivant, et inscrits sur le testament. Les fabricants associés au domaine funéraire se sont aussi adaptés à la personnalisation. On peut maintenant choisir son cercueil avec les quatre coins personnalisés, tels que le golf, le ski, le jardinage...

Être en deuil

Le deuil est un élément marquant qui s'inscrit dans une période de marge permettant une distanciation progressive entre la mort et la vie qui continue. Le mot deuil vient du latin *dolere*, qui veut dire souffrance. Il est l'expression du chagrin du deuilleur et du soutien par les autres envers ces survivants. Le deuil constitue une période d'attente qui mène vers une intégration de ce mort dans notre vie, par le souvenir et la commémoration, pour l'aider à parvenir à son statut final.

Aujourd'hui, le deuil, période d'apaisement de la douleur, ne se vit plus qu'en privé, souvent dans la solitude. Ce caractère d'intimité prive l'endeuillé du soutien vital des autres. On dit aussi que, les rites funéraires étant de nos jours bien souvent écourtés et réduits au plus simple, ils n'offrent plus l'occasion de moments privilégiés pour enclencher le processus de deuil. Les signes extérieurs indicatifs de deuil ne sont plus existants et même les pleurs ne sont guère prisés en public. Aujourd'hui, pas de manifestation sociale, à l'opposé d'hier. Un comportement discret est de mise, une durée de deuil très courte est souhaitée. Les critères de productivité et de performance qui caractérisent notre société s'accommodent mal de la tristesse et du mal-être de certains.

Dans notre société, ont même été instaurés des groupes d'entraide pour les deuilleurs. Des entreprises funéraires offrent aussi les services de psychologues. On tente ainsi de redire la place, les phrases ou étapes et la fonction du deuil. On tente en fait de redonner au deuil son caractère de normalité et on cherche à ce que des rites soient réinstaurés autour de la mort pour faciliter ce deuil.

La réintégration, sorte de levée du deuil précédant la commémoration, s'effectue par un rituel qui marque le moment de l'intégration du défunt dans une forme de survie et la réintégration des deuilleurs à la société. Ce rituel est soutenu par les offrandes, les visites au cimetière et la messe anniversaire. Maintenant, la commémoration et le souvenir ne sont plus collectifs. On célèbre les souvenirs des morts dans l'intimité, seul ou pas du tout. On cultive le souvenir, non plus au cimetière comme autrefois, mais à la maison. La crémation inspire cette pratique qui privilégie une commémoration personnelle et privée du regret.

En général, il y a abandon ou presque de cérémonies commémoratives collectives, telle la Fête des morts. Il n'y a guère de rappel fait à tous du souvenir des morts, et donc de la mort elle-même. Son éventualité pour nous et nos proches ne nous est rappelée que lorsqu'elle nous frappe...

La professionnalisation de la mort

De nombreux facteurs peuvent expliquer pourquoi au fil des ans, surtout en Amérique, on a peu à peu confié nos mourants et nos morts à des professionnels. L'urbanisation, une nouvelle organisation de la famille, du travail et de la société, de même que les progrès de la médecine et les mesures et les lois d'hygiène publique ont conduit peu à peu le malade et le mourant vers le système hospitalier et le mort au salon mortuaire, propriété des entreprises funéraires. Celles-ci, avec le clergé d'abord, mais aujourd'hui très souvent seules, ont d'ailleurs peu à peu pris en charge le rituel funéraire régissant tous les moments d'après la mort.

L'entreprise funéraire offre des services pour l'accomplissement de rites funéraires significatifs. Des rites au cours desquels les gens souhaitent de plus en plus participer et intervenir de façon à personnaliser et à rendre plus signifiants les gestes posés.

Les rites funéraires ont grandement changé au Québec, puisqu'au début il n'y avait pas de thanatopraxie. Aujourd'hui, la profession de thanatologue exige une compétence hautement technique, légale et professionnelle. Qu'on se rappelle simplement qu'au début du XX^e siècle, dans le Québec rural, chaque village voyait aux derniers devoirs envers leurs défunts par l'intermédiaire du magasinier général. Ce dernier vendait les cercueils ou les accessoires pour les fabriquer et répondait aux besoins des familles du village. Le défunt était exposé dans la maison privée durant trois jours et trois nuits. La famille accueillait et nourrissait tout le monde du village, l'entrepreneur de pompes funèbres, à l'époque, plaçait le défunt dans un cercueil et se rendait à l'église pour le service et l'inhumation.

L'urbanisation qu'a connue le Québec a accentué l'élaboration de la profession. Les directeurs de funérailles offrent aujourd'hui des résidences pour les familles, et la toilette du défunt s'élabore plutôt en traitements pour la conservation. Les techniques de l'époque étaient similaires à celles d'aujourd'hui, mais beaucoup moins élaborées.

La thanatopraxie est une ancienne pratique qui existait en Égypte il y a 7 000 ans. La thanatopraxie était appelée autrefois embaumement. Ce terme vient du mot *In Balsanum* qui signifie déposer dans un baume ou conserver un sujet en se servant de résine. Cette méthode était pratiquée du temps de nos ancêtres. La thanatopraxie telle qu'on la connaît aujourd'hui est la technique de l'embaumement qui permet de préserver les sujets de la dégradation naturelle post-mortem.

En fait, la thanatologie dont le mot vient du grec thanatos qui signifie mort et logos, étude, est la discipline qui étudie le phénomène de la mort, ses formes, ses causes et ses conséquences. À la suite d'une modification des termes, le thanatologue (directeur de funérailles) pratique la thanatologie et le thanatopracteur (embaumeur) pratique la thanatopraxie.

C'est en 1972 que le gouvernement du Québec reprend les lois concernant la santé et les intègre dans une seule loi appelée Loi sur la protection de la santé publique. Cette loi stipule que la thanatopraxie est obligatoire pour une question d'hygiène afin d'éviter la propagation des maladies dans les cas où les sujets sont exposés au public. Certains cas ne nécessitent pas de thanatopraxie, comme les sujets qui sont incinérés, comme le prévoit la loi, dans les 18 heures suivant le décès. Tout sujet exposé plus de 24 heures ou dont l'exposition commence plus de 18 heures après la constatation du décès doit être thanatopraxié ou embaumé. D'autre part, la loi stipule qu'aucun embaumement ne peut être pratiqué dans les six premières heures suivant le décès.

D'autre part, les sujets atteints de certaines maladies à déclaration obligatoire, telle la peste, la variole, le choléra et la maladie de Creutzfeldt-Jacob doivent être incinérés sans délai ou déposés dans un cercueil hermétiquement fermé pour y être inhumés, étant donné le très haut risque de contagion.

Le procédé d'embaumement, encore pratiqué de nos jours, consiste à injecter un liquide dans le système artériel du corps afin de nettoyer les vaisseaux sanguins de leur contenu. Les produits utilisés pour pratiquer la thanatopraxie comprennent quatre catégories :

- a) les savons désinfectants et antibactériens ;
- b) les produits de conservation ;
- c) les poudres de conservation ;
- d) les cosmétiques et produits de chirurgie dermatique.

Tous ces produits ont pour but de redonner un aspect naturel au défunt tout en assurant sa conservation.

Du croque-mort au thanatologue, il y a toute une histoire. Elle suit de près l'évolution des rites funéraires et les transformations de l'industrie funéraire au Québec. Elle est aussi liée à l'image que l'on se fait de la mort au fil des époques. Depuis cent ans, la Maison funéraire Laurent Normand s'est adaptée à ces changements tout en offrant un service de qualité, par l'écoute, le réconfort et le respect des familles qui vivent un deuil.

Les cartes mortuaires



Les origines de la carte mortuaire.

L'impression d'une carte mortuaire était autrefois de rigueur après le décès d'un être cher. Le but de ces cartes était de rappeler la mémoire la personne défunte et d'inviter à prier pour elle, d'où les inscriptions classiques «Souvenez-vous dans vos prières...», «Priez pour le repos de son âme...», etc.

D'après Pierre Lessard, qui a publié *Les Petites Images dévotes*, en 1981, les plus anciennes cartes mortuaires québécoises dateraient du milieu du XIX^e siècle. On imprimait alors un rappel à la mémoire du défunt à l'endos d'images pieuses importées d'Europe. Ces images venaient le plus souvent de France, mais aussi de Belgique ou d'Alsace. La firme Bouasse-Lebel, imprimeur de la rue Saint-Sulpice, à Paris, offrait un vaste catalogue de modèles numérotés représentant principalement le Christ, la Vierge et la sainte Croix.

Une fois le ou les modèles choisis, l'éditeur québécois faisait imprimer quelques renseignements sur les défunts, soit son nom et son âge, à l'occasion sa profession, le nom du conjoint ou des parents, le lieu et la date et parfois les circonstances du décès. Ces renseignements étaient accompagnés d'une prière, de pensées pieuses ou de citations bibliques, le tout généralement encadré de noir et surmonté d'une croix.



L'évolution des cartes mortuaires sur une période de 30 ans. On peut voir que la bordure noire qui orne la carte disparaît avec les années. (coll. privée Colombe Beaumont et Marie-Marthe Normand).

La photo du défunt

À la fin du XIX^e siècle, on voit apparaître la photographie du défunt. Le procédé est encore artisanal. La croix fait place à un minuscule cadre où l'on colle la photographie. Les autres éléments imprimés localement ne changent pas. Exceptionnellement, les données biographiques se font plus nombreuses.

Progressivement, dans les premières décennies du XX^e siècle, la carte mortuaire se métamorphose. La photographie du défunt prend de plus en plus de place et supprime l'image pieuse. Au recto, on trouve désormais la photo directement imprimée sur la carte et les renseignements biographiques sur le défunt. Au verso, une petite croix, parfois une minuscule image, accompagne une prière ou une pensée. Le caractère religieux de la carte mortuaire s'estompe nettement. Le passage à ce nouveau modèle se fait graduellement.

Disparition des signes de deuil

Après la croix noire, qui est reléguée au verso de la carte, un autre signe de deuil disparaît progressivement. La bordure noire qui ornait les cartes passe au simple filet, puis à des angles noirs, pour enfin voir cet ornement complètement éliminé.

À la fin des années 1950, un dernier modèle se répand. Il s'agit d'une photographie d'un défunt avec, au verso, les données biographiques et un bref texte, une prière ou une pensée. Les signes de deuil sont disparus. La carte mortuaire appartient désormais au monde laïque. L'impression de ces cartes passe de l'imprimeur au photographe puis à des maisons spécialisées.

Des documents historiques

Il existe encore peu de collectionneurs de cartes mortuaires. Ces documents ont souvent pris le chemin de la poubelle avec bien d'autres éléments du patrimoine religieux. Pourtant, ils présentent un intérêt certain pour l'historien et le généalogiste.

Les renseignements que les cartes contiennent sont généralement fiables. L'âge au décès manque parfois d'exactitude, mais la date elle-même et l'identité du conjoint sont sûres. Et si les images pieuses, qui sont souvent d'une grande qualité technique, peuvent nous en apprendre sur les pratiques de dévotions de nos ancêtres, le nom de ces derniers témoigne, à coup sûr, d'une fertile imagination!

*Les objets reliés
aux rituels funéraires*

1880-1940



Les objets reliés aux rituels funéraires

1880-1940

Le miroir

Cet objet peut avoir une signification symbolique. S'il est brisé, c'est le signe avant-coureur d'une mortalité à venir. Le miroir est aussi utilisé pour vérifier l'absence de respiration chez une personne décédée.

Le chevalet

Le corps du défunt est déposé sur des planches placées sur un chevalet et recouvert d'un drap blanc. L'expression le défunt est « sur les planches » tire son origine de cette pratique.

Le scapulaire

Cet objet de dévotion est composé de deux pièces d'étoffes bénites. Il est placé sur le corps du défunt et il assure une protection en recourant à l'image de la Vierge. Après son décès, le chrétien est protégé des flammes de l'enfer. Le scapulaire a également donné son nom à une confrérie que l'on retrouve au Québec au XIX^e siècle. Le scapulaire est fait d'un tissu de soie ou de laine fine. On le suspend à la porte centrale de la maison lors d'un décès. Pour un adulte, il est noir. Pour un enfant, il est blanc.

Le crêpe

Tissu de soie ou de laine fine qu'on suspend à la porte centrale de la maison lors d'un décès. Pour un adulte, il est noir. Pour un enfant, il est blanc.

L'horloge

Après le décès d'une personne, les proches arrêtent le mécanisme de l'horloge de la maison. Ceci marque l'heure du décès.

Le piano

Après un décès, il est interdit de jouer d'un instrument de musique durant six mois et parfois un an. Dans certaines régions du Québec, on couvre le piano d'un drap blanc.

La radio

Durant la période d'exposition du défunt, l'écoute de la radio est interdite.

Les pièces de monnaie

Des pièces de monnaie sont parfois posées sur les paupières du défunt.

La serviette

Après le décès, on pose une serviette sous le menton pour maintenir la bouche fermée.

Le plat d'eau

Le plat d'eau placé à proximité du défunt réfère à la croyance qui veut que l'âme, en sortant du corps, se lave avant de se présenter devant Dieu.

L'autel mortuaire

Petit autel sculpté en bois représentant le Christ et deux apôtres en croix. Cet objet est utilisé durant l'extrême-onction.

Le crucifix

Dans la chambre mortuaire, un petit crucifix est placé entre les doigts du défunt. Un autre accompagné de chandeliers est placé dans la chambre mortuaire.

Le lutrin

Le lutrin est placé dans la salle mortuaire et il porte un livre de signatures.

Le bénitier et le goupillon

Le goupillon sert à asperger le défunt d'eau bénite. Le goupillon est une boule de métal percée de trous muni d'un manche. On se sert aussi d'une branche de sapin pour asperger le défunt. Le bénitier contient l'eau bénite.

La lampe à l'huile

La lampe à l'huile est parfois allumée dans la chambre mortuaire, près de la tête du défunt.

Les photographies

Les photographies du défunt sont parfois placées dans un reliquaire, sur une table ou accrochées au mur.

Le prie-Dieu

Placé devant la tombe du défunt, le prie-Dieu est un siège bas sur lequel on s'agenouille en s'appuyant sur un accoudoir.

Le chapelet

Le chapelet est placé entre les doigts du défunt. Durant l'exposition de la dépouille dans la chambre mortuaire, on récite le chapelet toutes les heures.

Les cierges

Des cierges bénits, allumés en permanence durant l'exposition, sont placés près du défunt. On peut en disposer deux ou trois dans la chambre mortuaire. Dans les années 1930, des cierges électriques pour éclairer la chambre mortuaire sont également utilisés.

Les plantes

La chambre mortuaire comprend un certain nombre de plantes, disposées autour de la dépouille.

Le tapis vert

Déposé sur le plancher de la chambre mortuaire, ce petit tapis mène au prie-Dieu.

L'offrande mortuaire

Reliquaire familial dans lequel on dépose une mèche de cheveux du défunt. On peut y trouver des fleurs séchées et des photographies.

Les draperies

Dans la chambre mortuaire, des draperies blanches ou noires couvrent les fenêtres, de nombreux objets et parfois les murs et les planchers. S'il s'agit d'un homme marié, elles sont noires. Elles sont blanches pour une jeune fille ou un adolescent. Pour un nouveau-né, il n'y a pas de draperies. À l'extérieur de la maison, on pose des draperies blanches sur les rampes de l'escalier et sur la bordure de la galerie. Dans l'église, des draperies recouvrent les fenêtres, les autels et des sculptures.

Le cercueil

Appelée bière au XIX^e siècle, le cercueil est une caisse en bois muni d'un couvercle que l'on visse. Le cercueil est conçu par une personne désignée par la famille. Avant 1880, on fabrique le cercueil en érable, en merisier ou en épinette. À Saint-Gervais, on le blanchit ou on le capitonne d'un drap. À Québec, la famille Lépine commence à construire des cercueils dans les années 1840. Au cours du XX^e siècle, les cercueils sont fabriqués dans des manufactures spécialisées. Lors du décès d'un enfant, le cercueil est blanc et il est porté par quatre enfants portant un brassard blanc.

Le brancard

Durant plusieurs décennies, on posait le cercueil sur un brancard qui était porté par des hommes, sur les épaules, jusqu'à l'église.

Le corbillard

Au XIX^e siècle, le corbillard tiré par des chevaux s'ouvre à l'arrière par deux petites portes. La partie principale est une châsse vitrée aux quatre faces. Les draperies et tentures sont en velours noir ornées de frange gris argent. La toiture est surmontée d'une croix. Aux quatre coins du corbillard, on peut remarquer de gros pompons de frange noire ou des sculptures représentant des anges. Pour les enfants, le corbillard est blanc. Le corbillard peut être construit avec des vitres ovales, ce qui lui donne un caractère particulier. Dans les petites paroisses ce sont des charrons et des sculpteurs qui construisent des corbillards. L'hiver, on remplace les roues du corbillard par des patins. Parfois, on enlève les sièges d'un « quatre-roues » tiré par deux chevaux pour y déposer le cercueil qu'on prend soin de fixer. Les chevaux portent également de longues draperies noires ou blanches qui peuvent descendre jusqu'aux sabots.

La croix noire

Cette croix est ornée d'un ruban noir ou d'une rosace et on la place sur le corbillard. On l'appelle aussi croix de tempérance. Lors du cortège funèbre, elle est entourée d'un tissu noir.

Le catafalque

Une fois transporté à l'église, le cercueil est déposé dans la nef sur une estrade décorée en noir appelée catafalque et placée en face de la balustrade. Dans l'église, le catafalque est flanqué de quelques cierges.

Les fleurs

La chambre mortuaire comprend un certain nombre de plantes et de fleurs. On les dispose autour du défunt. Des bouquets de fleurs sont disposés dans la chambre mortuaire. Une couronne de fleurs violettes ou blanches attachée par un ruban noir et blanc et surmontée d'un faire-part (nom du défunt, jour et heure du décès, âge, heure et lieu des funérailles) est placée à la porte de la maison du défunt.

Le papier à lettres liséré de noir

Il semble que le papier à lettres entouré d'une bordure noire est utilisé par les veufs et les veuves durant leur période de deuil. C'était le cas autrefois à Saint-Denis-de-Kamouraska.

La carte mortuaire

Utilisée au début du XX^e siècle, cette petite carte votive comprend une courte nécrologie du défunt, en fonction de son statut, et une prière au verso. Cet objet apparaît dans le milieu du XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle, la photographie du défunt y figure. Avec les années, le caractère religieux de la carte mortuaire disparaît graduellement. Elle mesure entre 5,5 cm et 8,5 cm de largeur et entre 9 et 12 cm de hauteur. Le contour de la carte est noir ou orné de coins noirs.

Vêtements funéraires

Pour la femme

Après le décès de l'époux, la veuve s'habille en noir. Elle porte un voile noir pour se cacher le visage. Son chapeau est fait de crêpe noir. Ses bijoux sont aussi noirs. Durant une période de 12 à 18 mois, la veuve porte une « pleureuse », c'est-à-dire un voile épais couvrant le visage. Il est à noter que durant de nombreuses années les femmes ne participent pas au cortège funéraire.

Pour l'homme

L'homme porte au bras gauche un brassard en crêpe noir. Lors du décès d'une jeune fille, le brassard est blanc. Les veufs portent un habit noir : manteau à queue en feutre noir, cravate, chapeau haut-de-forme, gants gris et chaussettes noires. Les moins fortunés portent un brassard de crêpe noir et au ruban de leur chapeau un losange de crêpe noir. Le charretier ou directeur funéraire porte le chapeau haut-de-forme et une redingote noire l'été. L'hiver, un capot en poil d'ours et un énorme casque en long poil noir qui lui descend aux yeux. Le défunt de sexe masculin est habillé avec ses vêtements du dimanche.

Pour les enfants

Habillés en noir, ils portent un brassard blanc s'ils portent le cercueil d'un enfant.

Du croque-mort au thanatologue

Évolution d'une expression

Le croque-mort

Vielle expression provenant de France. Utilisée entre autres dans les œuvres d'Émile Zola.

L'embaumeur

L'embaumement connaît une mode en Europe au XVIII^e siècle, mais disparaît au XIX^e siècle. L'historien Marcel Trudel affirme que l'on a pratiqué l'embaumement à l'époque de la Nouvelle-France. L'embaumement refait surface aux États-Unis lors de la guerre de Sécession. Le docteur Thomas Holmes embaume, dit-on, près de 4 000 soldats. Le métier d'embaumeur apparaît en 1900 en Californie. Dans ce pays, on peut être embaumeur licencié au début du siècle. L'une des premières mentions de la pratique de l'embaumement dans la littérature est faite dans le *Traité élémentaire de matière médicale* des Sœurs de la Charité de l'Asile de la Providence, en 1890. Dans les années 1920, le métier d'embaumeur est pratiqué dans plusieurs régions du Québec.

L'expression embaumeur est presque absente de la littérature. On l'utilise à partir des années 1960.

L'entrepreneur de pompes funèbres

Cette expression apparaît dans la littérature vers 1880. Elle est d'usage plus courant après la Première Guerre mondiale.

Le directeur funéraire

La traduction de funeral directors fait son apparition après 1885 et remplace le terme embaumeur.

Le thanatologue

À partir des années 1970, les expressions thanatopracteur et thanatopraticien font leur apparition.

Merci à nos partenaires



Caisse populaire Desjardins
de Montmagny

À la Caisse populaire Desjardins de Montmagny, les dirigeants et les employés sont sensibles au respect et à la confiance que témoigne la Maison funéraire Laurent Normand à toute la population depuis 100 ans, et ce, de génération en génération.

« Parce que le souvenir des êtres qui nous sont chers est inestimable. »



Toute l'équipe de Fleuriste Beau Site est heureuse de s'associer à la famille Normand à l'occasion de cet anniversaire. Pour tous vos besoins floraux, communiquez avec les gens de chez Fleuriste Beau Site le plus près de chez vous !



Chez Cercueils Magog, le savoir-faire, l'expertise et le souci du détail se transmettent de génération en génération depuis 1954. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de cercueils en acier et la distribution de cercueils en bois de première qualité. L'entreprise est fière de pouvoir affirmer qu'elle est le seul manufacturier au Canada dont la totalité de ses produits sont fabriqués au Québec.

MALLETTE

Mallette, qui compte 10 associés et 120 employés à Québec et à Montmagny, est reconnue pour sa très grande expertise dans les domaines de la certification, de la fiscalité, des services-conseils et de l'actuariat, et pour ses services de syndics et de gestionnaires. Mallette est également présente dans 20 villes au Québec.

Victoriaville

FOURNITURES FUNÉRAIRES VICTORIAVILLE INC.
VICTORIAVILLE FUNERAL SUPPLIES INC.

Déjà 100 ans !

Le Groupe Victoriaville est fier de s'associer aux célébrations du centenaire de la Maison Laurent Normand inc. Fondé en 1948, le Groupe Victoriaville est l'un des plus importants groupes industriels en Amérique du Nord dans la conception, la production, la distribution et la commercialisation de produits funéraires. Le Groupe emploie directement plus 600 employés et collaborateurs.



La Compagnie du Cimetière St-Charles

Hommage à la Maison funéraire Laurent Normand inc.



*Corporation
des Itanistologues
du Québec*

**IMPRESSION
RIVE-SUD**



*Notre renommée...
des concepts originaux
et une qualité d'impression !*

www.impression-rivesud.com

Sources documentaires

Archives de la Maison funéraire Laurent Normand

ARIÈS, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Éditions du Seuil, 1975.

BOUCHARD, Gérard. « Sur les rituels de la mort au Saguenay, 1860-1920 », *Canadian Folklore canadien* (vol. 14, no 1, 1992), p. 123-140.

BRISSON, Réal (sous la direction de John Porter). *La mort au Québec. Dossier exploratoire*. Sainte-Foy, les Presses de l'Université Laval, 1983, 144 pages (Rapports et mémoires de recherche du CELAT, no 12).

Collections du centre de documentation de la Société historique de Montmagny.

COLLINS, Bernard. « Laurent Normand inc. », *Courrier Dimanche*, vol. 1, no 32 (10 décembre 1972), p. 4.

CÔTÉ, Jocelyn. « Des liens avec l'au-delà, le souvenir des défunts dans le décor domestique », *Cap-aux-Diamants* (no 36), 1994, p. 48-49.

CÔTÉ, Léopold. *Les rites funéraires de chez nous*. Texte inédit. Manuscrit.

DESCHÊNES, Gaston. « À la douce mémoire », *Cap-aux-Diamants* (no 31, automne 1992), p. 56-58 (article sur les origines de la carte mortuaire).

DOYON, Madeleine. « Rites de la mort dans la Beauce », *Journal of American Folklore* (vol. 67, avril-juin 1954), p. 137-146.

FORTIER, Yvan. « La mort : le réel et l'imaginaire en Charlevoix », dans BOUCHARD, René.

La Vie quotidienne au Québec. Histoire, métiers, techniques et traditions. Sillery, les Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 135-158.

GAGNÉ, Émile et Colette GIGUÈRE. Saint-Mathieu de Montmagny, d'hier à aujourd'hui, 1948-1998. Montmagny, Fabrique Saint-Mathieu, 1999.

GAGNON, Serge. Mourir hier et aujourd'hui. Québec, les Presses de l'Université Laval, 1987.

GOSSELIN, D. Page d'histoire contemporaine, Montmagny, il y a un demi-siècle. Québec, L'Action sociale ltée, 1925.

Guide officiel de la ville de Montmagny. Montmagny, Compagnie du Peuple, 1922.

HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON. Histoire du catholicisme québécois, le XXe siècle, tome 1, 1898-1940. Montréal, Boréal Express, 1984.

HÉBERT, Yves. Montmagny, une histoire. La seigneurie, le village, la ville, 1646 à 1996. Montmagny, s.éd., 1996.

LABERGE, Alain (dir.) Histoire de la Côte-du-Sud. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

LEMIEUX, Raymond. «Retrouver le sens du rituel». Frontières, printemps-été 1991.

NORMAND, Germaine. Fonder foyer en Nouvelle-France. Les Normand du Perche. Montréal, Éditions Multimondes, Les Éditions du Trille, 1999.

« Les Normand de Montmagny », L'Oie blanche (édition spéciale), 2 mai 1993.

«Le patrimoine funéraire au-delà du mythe». Continuité (no 49, printemps 1991).

Musée de la civilisation. La mort à vivre, scénario et design préliminaire.
Québec, Musée de la civilisation, mai 1995, 83 pages.

PORTER, John R. « Le chrétien devant la mort », dans *Le Grand Héritage, L'Église catholique et les arts au Québec*, tome 2. Québec, Musée du Québec, 1984, p. 311-328.

ROY, Pierre-Georges. « Les chariots ou corbillards d'autrefois », *Bulletin des recherches historiques* (vol. 43, no 12, déc. 1977), p. 371-372.

TAILLON, Marthe. «Les corbillards». *Continuité*, no 49, hiver-printemps 1991, p. 38 à 41.

Sources orales

Entrevue réalisée avec M. Pierre Normand, le 2 novembre 2001. Bande magnétique (cassette).

Sites internet

Compagnie Normand de Saint-Pascal, <http://www.cienormand.com/historic.htm>

SIMARD, Jacques et Steve COULOMBE. *Les Cimetières de Montmagny*.
Site Web, <http://www.paroisse-st-thomas.org/st-thomas/cimetiere.htm>.

